

Postulat concernant la création d'un poste de délégué à l'énergie

Par le présent postulat, le groupe des Verts, et les cosignataires, proposent que le Conseil communal réfléchisse à la création d'un poste de délégué à l'énergie. En effet, suite à l'acceptation, lors du plénum de février 2019, d'une motion intitulée « **Pour un règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie renouvelables, en phase avec la politique énergétique de la ville** », nous nous devons de nous donner les moyens de nos ambitions et d'augmenter le temps de réflexion et d'action consacrés à ces questions. Pour ce faire, il nous paraît indispensable d'engager une personne disposant des compétences nécessaires qui pourra se dédier pleinement à la tâche de planifier et de mettre concrètement en place la politique énergétique de la commune, telle que voulue par le Conseil Général.

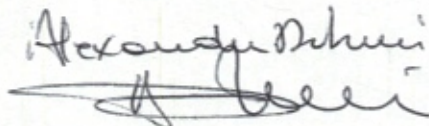
La motion du conseiller Kuechler mettait en évidence un certain nombre de points préconisés par le plan directeur communal, volet énergies, qui n'étaient pas pris en compte par « **règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle et pour la promotion d'énergies renouvelables** ». Sa motion préconisait notamment, de :

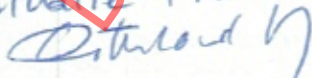
- Coordonner la mise en œuvre du programme d'action de la politique énergétique communale, d'en assurer le monitoring, de le faire évoluer.
- Mettre en œuvre un système d'indicateurs couvrant tous les champs d'action de la politique énergétique (chauffage, mobilité, électricité...)
- Evaluer les projets communaux sous l'angle de la politique énergétique et de proposer des solutions pour les orienter.
- Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de projets transversaux avec les différents services de la Ville, ainsi qu'avec les communes environnantes et l'Etat du Valais.

La planification et l'application des différents points contenus dans le règlement modifié, la gestion - et l'éventuel développement - du « portefeuille énergétique » de la Ville (participations dans des installations hydroélectriques, chauffage à distance, production de biogaz, distribution de gaz naturel, etc.) nécessitent un travail d'envergure. Il va donc falloir penser, planifier et contrôler les différentes actions nous permettant d'atteindre les ambitieux objectifs que sous-tend notre acceptation en plénum de la motion Kuechler.

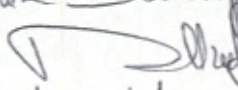
A ceux qui craindraient que « nous réinventons la roue » ou que nous créions des redondances à l'intérieur des services de la municipalité, rappelons que Sierre, ville voisine, a déjà franchi ce pas et ne cesse d'augmenter le pourcentage de travail accordé au titulaire de ce poste. La personne chargée de cette mission dans notre commune sera appelée à permettre la mise en œuvre d'une politique encore mieux pensée, digne du chef-lieu d'un canton riche en potentialités énergétiques. La création d'un tel poste ne pourra enfin que faciliter dans le futur le renouvellement du label cité de l'énergie attribué à notre ville depuis quelque temps déjà. Certification de laquelle nous tirons tous une légitime fierté.

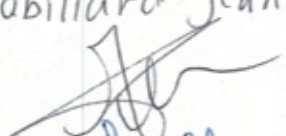
Premier signataire : Sébastien Carruzzo

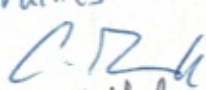
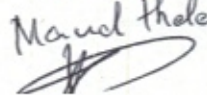


Nathalie Pi Heloud Ry


Brigitte Pfister


Karine Dabbelly


Nobillard Jean-Paul

Hallara


Mirailles Christian

Manuel Thaler


Cindy Thaur
